



Vaccinations Covid-19 dans le Grand-Est par le vaccin ASTRAZENECA / **ARDENNES**

Le vaccin Covid-19 Vaccine AstraZeneca® a obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) conditionnelle, en Europe (procédure centralisée), le 29 janvier 2021.

La HAS, dans son avis du 2 février 2021, recommande le vaccin AstraZeneca® aux professionnels du secteur de la santé ou du médico-social **de moins de 65 ans**.

Le département des Ardennes a reçu une livraison de vaccins AstraZeneca® le 6 février 2021 permettant l'accès de la vaccination **aux professionnels de santé dès à présent**, selon les recommandations de la HAS et dans la limite des doses disponibles.

Dans ce cadre, **des créneaux dédiés aux professionnels de santé sont disponibles les 22, 23 et 24 février à Villers-Semeuse**.

La prise de rendez-vous est possible en appelant au **09.72.76.02.93**.